



PRÉFET DE LA SEINE- SAINT-DENIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bobigny, le 26 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

REUNION DU PREMIER COMITE TERRITORIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

La Ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia HAI, présidait le jeudi 20 mai 2021 le premier Comité territorial de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis. Étaient conviés à cette nouvelle instance autour des services de l'État, les maires et élus en charge de la politique de la ville des communes abritant des QPV. L'installation de ce Comité territorial s'inscrit dans la continuité du Comité interministériel des villes présidé par le Premier ministre le 29 janvier dernier.

Le premier Comité territorial a été l'occasion de présenter les nouvelles actions annoncées lors du Comité interministériel des villes (CIV), lors duquel le Premier ministre, Jean Castex avait réaffirmé l'engagement de l'État pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et annoncé 3,3 milliards d'euros supplémentaires dédiés à la politique de la ville au niveau national.

Le Comité territorial, lieu d'échange et de dialogue entre les services de l'État et les élus sur la mise en œuvre de ces annonces, visait ainsi à les faire connaître et à les adapter aux besoins du territoire.

Les premières mesures sont d'ores et déjà en cours de déploiement en Seine-Saint-Denis, et toutes le seront d'ici la fin de l'année 2021. La Ministre a ainsi pu lors de cette réunion faire un point d'avancement sur les différents dispositifs en Seine-Saint-Denis :

- **Le déploiement en cours d'éducateurs de prévention spécialisés et de médiateurs professionnels**
- **La labellisation de 4 nouvelles Cités éducatives**, en plus des 5 déjà en cours de développement
- **L'objectif du doublement du nombre d'entrées en Garantie Jeunes**, soit 5 665 en Seine-Saint-Denis
- **La prise en charge des contrats de travail parcours emploi compétences (PEC) Jeunes à 80 % du SMIC pour des habitants des QPV**
- **L'attribution de près de 4 millions d'euros complémentaires pour la Seine-Saint-Denis, dans le cadre des fonds Quartiers Solidaires Jeunes et Quartiers d'été (appels à projet en cours).** Ces fonds seront employés à destination des associations de grande proximité, et permettront d'offrir aux habitants des quartiers du département, et en particulier aux jeunes, des activités ou des séjours lors des vacances scolaires, les sortant de leur quotidien et leur permettant de bien préparer la rentrée.

Bureau de la communication
interministérielle

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49
Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)

De plus, alors que le plan de relance génère un élan dont chacun doit pouvoir se saisir, la Ministre déléguée chargée de la Ville avait souhaité la mise en place de ces comités afin de créer les conditions permettant de mieux inclure et prendre en compte les besoins des quartiers prioritaires dans le déploiement de France Relance. **La présentation des mesures du plan de relance au bénéfice des quartiers faite lors du Comité territorial pourra donc aider les territoires prioritaires à jouer pleinement leur rôle et à bénéficier concrètement des mesures de la relance.**

La réussite de la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions et leur bénéfice pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis reposent sur un travail étroit entre l'État, les collectivités et les associations du département, qui partagent un engagement constant pour ces habitants.

Retrouvez également le dossier de presse présentant le bilan de la mobilisation de l'État pour les habitants des quartiers en 2020, avant l'annonce des mesures du CIV : [dossier de presse](#)

Un premier bilan de la mobilisation de l'État pour les habitants des quartiers



Ce Comité territorial a été également l'occasion de rappeler le bilan de la mobilisation de l'État pour les habitants des quartiers. En effet, **près de trois ans après le lancement de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers par le Président de la République, les actions produisent des effets concrets dans les territoires.**

En Seine-Saint-Denis, les mesures de la mobilisation nationale sont en cours de mise en œuvre et présentent des résultats :

- sur le logement, avec 1,3 milliards d'euros engagés depuis mai 2018 pour la rénovation urbaine de 28 projets, sur les 34 qui en bénéficieront au total. Cette action sur le bâti s'accompagne du plan « initiative copropriétés » avec plus de 1 500 copropriétés dégradées ayant bénéficié d'une intervention de l'ANAH ou traitées dans le cadre de l'ANRU ;
- sur la sécurité, la police de sécurité du quotidien se traduit concrètement par l'affectation dans 5 quartiers de reconquête républicaine de plus de 130 postes de policiers créés pour une présence accrue sur le terrain, des moyens augmentés pour resserrer les liens entre les forces de l'ordre et la population, renforcer sa protection et lutter contre les trafics et la radicalisation ;
- sur l'éducation, avec des mesures fortes à chaque âge de la vie, de la crèche aux études supérieures avec le dédoublement des classes qui bénéficie à plus de 28 500 élèves, le déploiement des cités éducatives ou encore l'objectif d'augmenter le nombre de jeunes des quartiers prioritaires en parrainage ou tutorat d'ici la fin du 2022 ;
- sur l'emploi, avec plus de 5 500 demandeurs d'emploi issus des QPV ayant bénéficié d'un emploi francs depuis 2018, la publication du plus grand testing jamais mené sur l'emploi et la mise en œuvre du plan d'investissement dans les compétences, dont 2 milliards d'euros sont consacrés aux quartiers au niveau national.

Il s'agit ainsi **d'assurer les mêmes droits et devoirs aux habitants des quartiers qu'au reste du territoire, mais aussi de promouvoir l'excellence dans ces quartiers** avec la labellisation de tiers-lieux ou encore le développement de l'agriculture urbaine. Il s'agit également de **renforcer la présence de l'État et de soutenir les acteurs qui portent la voix de la République**, en particulier les associations de proximité, avec un budget de l'État en faveur de la politique de la ville à un niveau historique. Il s'agit enfin de **garantir aux habitants leur émancipation**, notamment grâce aux cités éducatives qui vont permettre de fédérer tous les acteurs et d'offrir aux enfants une éducation de qualité sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le dossier de presse annexé à ce communiqué dressent le bilan précis de la mobilisation de l'État pour les habitants des quartiers de Seine-Saint-Denis, aussi bien au niveau départemental qu'intercommunal. Cette mobilisation engage l'ensemble des services de l'État dans le département.

Retrouvez également en pièce-joint le dossier de presse présentant le bilan de la mobilisation de l'État pour les habitants des quartiers en 2020, avant l'annonce des mesures du CIV : [dossier de presse](#)